

COLLABORER EFFICACEMENT AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Formation de 2 jours qui vous permettra
d'optimiser vos relations avec les instances
représentatives du personnel

 <p>OBJECTIFS</p>	<p>Acquérir les réflexes juridiques et comportementaux favorisant le dialogue social dans l'entreprise</p> <p>Comprendre les logiques d'action des représentants du personnel</p> <p>Maîtriser les obligations et les droits respectifs des Instances Représentatives du Personnel et de l'employeur</p>
 <p>PUBLIC CONCERNÉ</p>	<p>Toute personne ayant à collaborer avec les partenaires sociaux</p> <p>Groupe de 5 à 10 personnes maximum</p>
 <p>DURÉE</p>	<p>2 jours</p>
 <p>PRÉREQUIS</p>	<p>Aucun</p>
 <p>COÛT</p>	<p>nous consulter</p>

Image not found or type unknown



PROGRAMME

Les IRP : Partenaires incontournables du dialogue social

Cerner les enjeux du dialogue social

Comprendre le rôle, les attributions et les logiques d'action de chaque IRP
Les différentes IRP et leurs missions respectives
Le délégué syndical et le syndicat représentatif

Assurer le fonctionnement régulier des IRP

La mise à disposition des moyens matériels destinés aux IRP
Les moyens communs aux IRP
Les moyens spécifiques du CE
Les réunions obligatoires avec les IRP

Bien respecter le statut des partenaires sociaux

La liberté de déplacement et de contact avec les autres salariés
L'utilisation des heures de délégation
La gestion du collaborateur partenaire social, salarié protégé :
Modification du contrat
Application de l'égalité de traitement
Procédures spécifiques

Agir efficacement avec les représentants du personnel au quotidien

Animer une réunion avec les représentants du personnel
L'élaboration de l'ordre du jour en fonction des instances
Les calendriers CE et CHSCT
L'animation de la réunion
Composition de la délégation patronale / rôle du président de séance
Connaître les différentes phases et acteurs d'une réunion
Gérer les incidents de séances et les circonstances inhabituelles
Savoir conclure
L'après réunion

Intégrer le dialogue social dans son management quotidien

La communication avec les IRP
Les documents à présenter aux différentes IRP
La consultation obligatoire des IRP
La conduite d'un entretien auprès d'un salarié assisté d'un représentant du personnel
Les risques de délit d'entrave : en connaître la portée, les limites et les aspects procéduraux
Faire face aux recours, aux experts et aux procédures d'exception
Maîtriser les circonstances, conditions et limites de l'expertise
Contester le choix de l'expert ou l'étendue de ses pouvoirs
Appréhender les conditions d'exercice des droits d'alerte

Image not found or type unknown



DES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges basés sur l'analyse des pratiques professionnelles
Alternance de travaux en sous-groupes et d'apports théoriques

Image not found or type unknown



FORMATIONS SUR LE MÊME

Formation des membres du CHSCT

Image not found or type unknown



CONTACT

Formeum

Tél. 04 66 879 624

